

et de fermières, les directives générales de l'agriculture et les marchés. La division de l'industrie animale comprend la laiterie, l'aviculture, la médecine vétérinaire et le bétail en général, l'inspection des marques, les études sur la nutrition, le contrôle des parasites des animaux et les méthodes de distribution des taureaux reproducteurs de race pure. On tient des registres officiels des taureaux, pères de cinq vaches ou plus qui ont des records de production laitière. La division des plantes comprend le contrôle des maladies des plantes et des fêaux d'insectes, la pathologie et l'entomologie, les grandes cultures et les jardinages.

Le service d'extension a des représentants dans quinze districts agricoles, lesquels sont sous la surveillance immédiate de la division de l'industrie des plantes ou de celle de l'industrie animale, suivant le caractère principal du district. On s'est occupé tout particulièrement de l'exécution d'un programme comportant le développement de l'industrie animale, conformément auquel les fermiers de la province seront mis en mesure de profiter des conditions climatiques favorables des districts situés près de la mer pour engraisser leurs animaux dans la saison où les conditions ne sont pas aussi avantageuses dans les autres parties du pays. Ce programme a été établi dans le but de permettre aux fermiers de la Colombie Britannique de suppléer le travail accompli par les éleveurs des Prairies et de fournir aux marchés des arrivages continuels d'animaux bien finis.

Les attributions du bureau de l'étalonnage des provendes animales, nommé par le ministre provincial de l'Agriculture et du comité des pâturages, sont décrites à la page 236 de l'Annuaire de 1936. Un relevé détaillé des sols des vergers dans la vallée de l'Okanagan, commencé en 1931 en collaboration entre la branche fédérale des fermes expérimentales et le ministère provincial de l'Agriculture, a été continué sous la direction des officiers de la branche provinciale des sols. En 1936, ce travail a été étendu à environ 500,000 acres de terre arable dans la vallée inférieure de la rivière Fraser.

Sous-section 3.—Collèges agricoles et stations expérimentales des provinces.

L'Annuaire de 1930 a donné, pp. 205-210, un aperçu du travail des collèges agricoles et stations expérimentales, par provinces. Le lecteur intéressé est référé à ce volume et aux publications suivantes pour information concernant le programme des cours et des travaux de ces différentes institutions:

Nouvelle-Ecosse.—Rapport annuel de département des Ressources Naturelles de la Nouvelle-Ecosse; prospectus du Collège Agricole de Truro, N.-E.

Québec.—Rapport annuel du Collège Macdonald, Ste-Anne-de-Bellevue, et prospectus et programmes annuels de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et de l'Institut Agricole d'Oka, Lac des Deux-Montagnes, Qué.

Ontario.—Rapport annuel du Collège Agricole d'Ontario et de la Ferme Expérimentale de Guelph, Ont.

Manitoba.—Rapport annuel du Collège Agricole de Manitoba, Winnipeg, Manitoba.

Saskatchewan.—Rapport annuel du Collège Agricole, Université de Saskatchewan, Saskatoon.

Alberta.—Rapport annuel du Collège d'Agriculture, Université d'Alberta, Edmonton.

Colombie Britannique.—Rapport annuel de la faculté d'Agriculture, Université de Colombie Britannique, Vancouver.